

**LE ROCHER OASIS DES CITES
(R.O.C)**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

13, avenue du Général Coronat
83000 TOULON

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

LE ROCHER OASIS DES CITES (R.O.C)

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

13, avenue du Général Coronat
83000 TOULON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LE ROCHER OASIS DES CITES (R.O.C), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

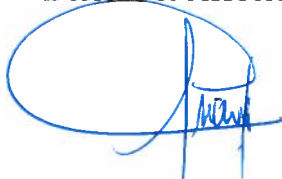
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2013

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

Bilan Actif

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations agencements sur constructions	174 017,84	26 099,98	147 917,86	157 883,06
Instal.agencem.aménagements	82 170,44	10 791,95	71 378,49	3 057,27
Matériel de transport	61 723,61	16 141,12	45 582,49	29 682,06
Matériel de bureau & inform.	1 542,50		1 542,50	212,12
Mobilier de bureau	3 436,41	1 374,56	2 061,85	2 749,13
Autres immobilisations corp.	800,00	800,00		
Immobilisations financières				
Créanc.ratt.à participations	8 458,31		8 458,31	11 156,00
Autres immobilisations financières	7 008,11		7 008,11	5 718,71
ACTIF IMMOBILISE	339 157,22	55 207,61	283 949,61	210 458,35
Avances & acompt.vers./cdes	3 871,43		3 871,43	650,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 033,00		8 033,00	1 581,60
Autres créances	39 980,28		39 980,28	85 089,77
Disponibilités				
Caisses	1 144,08		1 144,08	628,46
Disponibilités	401 630,40		401 630,40	220 983,58
Charges constatées d'avance	176,53		176,53	3 222,80
ACTIF CIRCULANT	454 835,72		454 835,72	312 156,21
TOTAL ACTIF	793 992,94	55 207,61	738 785,33	522 614,56

Bilan Passif

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	38 878,98	26 972,28
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>15 210,07</i>	<i>11 906,70</i>
Subventions d'investissement	403 004,84	167 746,57
FONDS ASSOCIATIFS	457 093,89	206 625,55
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	115 099,26	
Emprunts et dettes financières diverses		22 197,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 715,10	52 762,62
Dettes fiscales et sociales	63 667,08	60 011,91
Autres dettes	36 000,00	74 276,98
Produits constatés d'avance	5 210,00	106 740,13
DETTES	281 691,44	315 989,01
TOTAL PASSIF	738 785,33	522 614,56

COMPTE DE RESULTAT

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2012

	du 01/01/12 au 31/12/12	du 01/01/11 au 31/12/11
Dons - Participations	751 885,98	798 218,44
Subvention d'exploitation	697 322,02	463 890,71
Autres produits de gestion courante		33,54
Transfert de charges - Exploitation	9 987,23	9,50
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 459 195,23	1 262 152,19
Achats	409 468,44	339 724,57
Services extérieurs	145 690,91	116 514,55
Autres services extérieurs	200 587,66	180 212,12
<u>Total</u>	<u>755 747,01</u>	<u>636 451,24</u>
Impôts et Taxes	40 209,31	30 291,72
Charges de personnel	583 511,54	521 371,16
Autres charges de gestions courantes	48 087,71	100 016,31
Dotations aux Amort. Dép. et Prov Exploitation	28 841,59	16 483,77
<u>Total</u>	<u>700 650,15</u>	<u>668 162,96</u>
CHARGES D'EXPLOITATION	1 456 397,16	1 304 614,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 798,07	-42 462,01
Produits financiers	2 898,79	
RESULTAT FINANCIER	2 898,79	
Produits exceptionnels	13 660,18	58 793,86
Dotations Amort. Dép. Prov. Exceptionnel		2 626,51
Charges exceptionnelles	4 146,97	1 798,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 513,21	54 368,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 210,07	11 906,70



IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012, dont le total est de 738 785,33 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un gain de 15 210,07 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2/ Etat de l'actif immobilisé

3/ Etat des amortissements

4/ Etat des provisions

5/ Etat des échéances des créances et des dettes

6/ Informations complémentaires

6.1 Produits à recevoir

6.2 Charges à payer

6.3 Charges et produits constatés d'avance

INFORMATIONS HORS BILAN

9/ Etat des fonds associatifs

10/ Estimation du bénévolat

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 31 decembre 2012

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement numéro 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels : 5 ans

Matériel de transport: 4 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

CRC 2002-10 ET CRC 2004-10

Le Rocher Oasis des Cités n'ayant que des immobilisations non décomposables et ne dépassant pas certains seuils, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées. (Comité d'urgence CRC 1er juin 2005, article 1122.)

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions

Les subventions et les autres ressources sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques de chaque convention et inscrites au compte de résultat. Si l'intégralité de la subvention comptabilisée en produit sur l'exercice n'a pas pu être utilisée conformément aux engagements pris à l'égard du financeur, la dépense qui sera réalisée l'année suivante est passée en engagement à réaliser (compte 689400) avec sa contrepartie en fonds dédiés (compte 194400).

Dons

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements

Autres informations

Aucune dérogation ou modification aux principes et méthodes comptables n'a été mise en place en cours de l'exercice 2012.

Compte tenu de l'ancienneté des salariés, l'engagement concernant les indemnités de départ à la retraite est non significatif

Evénement postérieur à la clôture

Aucun événement ne remet en cause la continuité de l'exploitation de l'association

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les 3 plus hauts cadres dirigeants sont membres du Conseil d'administration et ne sont pas rémunérés.

Subventions d'investissements

Elles sont rapportées au résultat selon la durée d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Elles augmentent de 248 K€ en valeur brutes et ont été reprises à hauteur de 13 K€ au titre de l'exercice.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A	VALEUR BRUTE	AUGMENTATIONS	
IMMOBILISATIONS	Début exercice	Réeval. Ex.	Acquis. Créd.
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			
Autres postes Immo Incorporelles			
Constructions sur propre sol	161 076		
Installations agencements Constructions	12 942		
Installations Matériel et Outillage	800		
Installations agenc. Divers	9 383		75 102
Matériel de transport	38 210		27 713
Matériel de bureau	2 709		1 542
Mobilier	3 436		
Immobilisations corporel. En cours	0		
Prêts et autres immo financières	16 875		1 288
TOTAL	245 430	0	105 645

CADRE B	DIMINUTIONS		VALEUR	Réev Leg.
IMMOBILISATIONS	Par virement	Par cession	Fin exercice	
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			0	
Autres postes Immo Incorporelles			0	
Constructions sur propre sol			161 076	
Installations agencements Constructions			12 942	
Installations Matériel et Outillage			800	
Installations générales		2 315	82 170	
Matériel de transport		4 199	61 724	
Materiel de bureau		2 709	1 542	
Mobilier			3 436	
Immobilisations corporel. En cours	0		0	
Prêts et autres immo financières		2 695	15 468	
TOTAL	0	11 918	339 157	0

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant amortissements début exercice	Augmentations de l'exercice de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		0		0
Instal. Agenc. Constructions	16 135	9 965		26 100
Agenc. Divers	6 325	6 241	1 774	10 792
Matériel et outillages	800	0		800
Installations générales		0		0
Matériel de transport	8 527	11 737	4 123	16 141
Matériel de bureau et informatique	2 496	212	2 708	0
Mobilier	687	688		1 375
TOTAL	34 970	28 843	8 605	55 208

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles			
Instal. Agenc. Constructions	9 965		
Agenc. Divers	6 241		
Matériel et outillages	0		
Installations générales	0		
Matériel de transport	11 737		
Matériel de bureau et informatique	212		
Mobilier	688		
TOTAL	28 843	0	0

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant en fin d'exercice
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
--

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	3 871	3 871	
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR			
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	0	0	
ETAT - SUBVENTIONS	0	0	
GROUPE ET ASSOCIES	0	0	
DEBITEURS DIVERS	0	0	0
CREANCES	18 263	18 263	
PRODUITS A RECEVOIR	29 750	29 750	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	176	176	
TOTAL	52 060	52 060	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	61 715	61 715	
EMPRUNTS ET DETTES ETABLISSEMENTS	115 099	115 099	
SEC.SOC. ET AUT. ORG	63 667	63 667	
GROUPE ET ASSOCIES	35 000	35 000	
AUTRES DETTES	1 000	1 000	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 210	5 210	
TOTAL	281 691	281 691	0

PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
SUBVENTIONS A RECEVOIR	29 750
TOTAL	29 750

CHARGES A PAYER	MONTANT
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	3 708
AUTRES DETTES	36 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CONGES A PAYER	12 241
ORG.SOC CH/CONGES A PAYER	4 648
FORMATION CONTINUE	
ORG.SOC CHARGES A PAYER	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	
TOTAL	56 597

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	176	5 210
CHARGES/PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	176	5 210

FONDS ASSOCIATIFS

Fond associatifs	Solde au 31/12/2011	Affectation résultat 2011	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2012
Apport sans droit de reprise				
Apport avec droit de reprise				
Report à nouveau	26 972	11 907		38 879
Résultat	11 907	- 11 907	15 210	15 210
TOTAL	38 879	-	15 210	54 089

BENEVOLAT

Exercice 2012 (par activité)	Valorisation totale (Smic horaire brut 12,04 euros)
Aide aux devoirs	92 010 €
Animation de Rue	31 382 €
Accueil de Loisirs / Sorties	23 598 €
Suivi Familles / Visites	17 280 €
Repas Saveur du Monde	14 880 €
Atelier des Femmes	12 774 €
Creatif / Photo	3 179 €
Adolescents	1 445 €
Aventuriers	4 166 €
Camps	40 093 €
Transverse	4 611 €
TOTAL	245 419 €

Exercice 2012 (par antenne)	Valorisation totale (Smic horaire brut 12,04 euros)
BONDY	35 380 €
PARIS	28 150 €
MUREAUX	17 129 €
LYON	68 616 €
MARSEILLE	47 323 €
BEUCAIRE	27 764 €
STE MUSSE	21 058 €
TOTAL	245 419 €

TABEAU DES COMPTES EMPLOIS - RESSOURCES DE L'EXERCICE 2012

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice					
91 235					
1 – MISSIONS SOCIALES				616 922	616 922
1.1. Réalisées en France	1 076 410	241 050	1.1. Dons et legs collectés	616 922	616 922
- Actions réalisées directement	1 041 410	206 050	- Dons manuels non affectés	0	0
- Versements à d'autres organismes agissant en France	35 000	35 000	- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs et autres libéralités affectés	0	0
- Actions réalisées directement	0	0	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	265 266	265 266	2 – AUTRES FONDS PRIVES	301 502	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	202 488	202 488			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	23 018	23 018	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	408 262	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	39 759	39 759			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	118 868	95 397	4 – AUTRES PRODUITS	149 068	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 460 544		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 475 754	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	
			IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	15 210		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
			VI - TOTAL GENERAL	1 475 754	616 922
V - TOTAL GENERAL	1 475 754				
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0	0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0	0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	601 712	601 712	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		601 712
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		106 445
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	245 419		Bénévolet	245 419	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	245 419		Total	245 419	

COMPTE EMPLOIS – RESSOURCES DU ROCHER OASIS DES CITES – ANNEE 2012

I – DEFINITION DES MISSIONS SOCIALES

L'objet statutaire de l'association est le suivant :

« Cette association a pour objet de mener des actions éducatives et sociales au service de la population, enfants, adolescents(es), adultes, couples et familles, des quartiers en difficulté par la mise en place notamment: d'actions d'animation pédagogique dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement et du développement d'actions d'accompagnement éducatif individuel et/ou familial, d'actions de formation et d'insertion, d'actions de médiation et de prévention.

L'association a également pour but de fédérer les associations et organismes similaires qui œuvrent dans le même sens, en mettant à leur disposition des moyens humains et matériels de nature à faciliter leurs actions. »

II – METHODOLOGIE D'ETABLISSEMENT DU CER

Pour l'établissement du CER, nous nous appuyons sur la comptabilité analytique.

Colonne (1) : Emploi de N = compte de résultat

1. Missions sociales

1.1. Réalisées en France

1.1.1. Actions réalisées directement

- Les coûts directs des missions :
 - Toutes les écritures qui ont un axe 3 site (Ste Musse, La Beaucaire, Marseille, Bondy, Lyon, Paris 10, Les Mureaux).
 - Toutes les écritures qui ont un axe 3 non-site (France) mais un axe 2 activité.
- Les coûts indirects des missions : on les identifie à l'aide des comptes généraux suivants combinés aux axes analytiques axe 3 non-site et axe 2 non-activité :
 - 6041 : Frais recrutement formation
 - 6041009 : Prestations diverses
 - 6042 : Contribution à projet
 - 60611 : Electricité
 - 60614 : Carburant
 - 60630 : Fournitures, Entretien et Petit équipement
 - 60680 Fournitures diverses
 - 60810 : Alimentation
 - 61320 : Locations immobilières
 - 61350 : Locations mobilières
 - 615 : Entretien véhicules et immobilier
 - 616 : Primes d'assurances
 - 617 : Etudes et recherches
 - 618 : Documentation
 - 6251 : voyages
 - 791003 : Remboursement repas
 - 641, 6311 : salaires (axe 3 non-site et axe 2 non-activité) : 50% des salaires de l'équipe centrale, qui travaille à 50% pour la mission sociale, et à 50% pour le fonctionnement et la recherche de fonds.

1.1.2. Versements à d'autres organismes agissant en France

Il s'agit du compte 657000 Subvention accordée.

1.2. Réalisées à l'étranger

1.2.1. Actions réalisées directement

- En 2012, aucune action n'a été réalisée à l'étranger.

1.2.2. Versements à un organisme central ou d'autres organismes

L'association n'a rien reversé à un autre organisme étranger.

2. Frais de recherche de fonds

2.1. Frais d'appel à la générosité du public

- Les frais de recherche de fonds :
 - 62370200 impression,
 - 62370400 routage/ colisage,
 - 623700 publications,
 - 62370300 locations et traitements de fichiers,
 - 623701 création,
 - 623600 catalogues et imprimés.
 - 60400600 gestion de la base,
 - 60400700 gestion des dons
 - 604012 recherche de fonds

2.2. Frais de recherche des autres fonds privés

11% des salaires de l'équipe centrale : comptes 641, 6311 (axe 3 non-site et axe 2 non-activité)

2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

19% des salaires de l'équipe centrale : comptes 641, 6311 (axe 3 non-site et axe 2 non-activité)

3. Frais de fonctionnement

20% des salaires de l'équipe centrale : comptes 641, 6311 (axe 3 non-site et axe 2 non-activité)

Solde des dépenses après avoir complété chacune des autres lignes.

4. Dotations aux provisions

Ce sont les comptes 68 de la comptabilité générale sauf les amortissements.

Colonne (2) : Ressources collectées sur N = compte de résultat

1. Ressources collectées auprès du public

1.1. Dons et legs collectés

1.1.1. Dons manuels non affectés :

Ce sont les comptes 70411000 (dons particuliers) et 70412000 (dons entreprises) de la comptabilité générale

1.1.2. Dons manuels affectés :

Il n'y a pas de dons affectés

1.1.3. Legs et autres libéralités non affectés :

Néant sur l'exercice

1.1.4. Legs et autres libéralités affectés :

Il n'y a pas de dons affectés

1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Néant sur l'exercice

2. Autres fonds privés

Ce sont les contributions reçues de partenaires privés (compte 747 de la comptabilité générale).

3. *Subventions et autres concours publics*

Ce sont les subventions (compte 741 à 746 de la comptabilité générale) concernant les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Mairies, Communautés Urbaines), les ASP (Emplois aidés), les organismes sociaux (CAF, CPAM), les Ministères (ACSé), CUCS/ PRE/ CLAS

4. *Autres produits*

C'est le solde des comptes de classe 7, c'est-à-dire essentiellement :

- o Inscriptions des jeunes
- o Participations aux frais
- o Cotisations statutaires etc...

5. *Reprise de provisions*

Comptes 780 de la comptabilité générale.

Colonne (3) : Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N

1. *Missions sociales*

1.1. *Réalisées en France*

1.1.1. *Actions réalisées directement*

Elles sont financées par les ressources collectées auprès du public à l'exception du financement par les subventions publiques, les fonds privés (fondations) et les montants reçus pour la participation aux frais, les inscriptions (compte 70820100 et 708300 de la comptabilité générale)

1.1.2. *Versements à d'autres organismes agissant en France*

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

1.2. *Réalisées à l'étranger*

1.2.1. *Actions réalisées directement*

Néant sur l'exercice

1.2.2. *Versements à un organisme central ou d'autres organismes*

Néant sur l'exercice

2. *Frais de recherche de fonds*

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

3. *Frais de fonctionnement*

Ils sont financés par les autres produits (sauf les inscriptions 708300 et les participations aux frais 708201). Le solde est financé par les ressources collectées auprès du public.

Colonne (4) : Ressources collectées sur N = compte de résultat

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Ce montant est le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice précédent.

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées, non utilisées en fin d'exercice

Ce montant est le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Il se calcule ainsi :

$$\begin{aligned} & \text{Solde des ressources collectées auprès du public et non affectées en début d'exercice N} \\ & \quad + \text{Ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice N} \\ & \quad - \text{Emplois financés par les ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice N} \\ & \quad \text{Acquisitions d'immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice N} \\ & \quad + \text{Variation du solde des ressources collectées auprès du public et affectées entre le début et la fin de l'exercice N} \\ & = \text{Solde des ressources collectées auprès du public et non affectées en fin d'exercice N} \end{aligned}$$

Ce solde sera reporté en haut de la colonne 4 à l'ouverture de l'exercice N+1.